

COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 AVRIL 2017**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept : le 05 avril à 19h00 le conseil municipal de la Commune de SALSES LE CHATEAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Cour Carcassonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques LOPEZ :

Nombre de Conseillers : en exercice : 23 présents : 21 votants : 22

Date de la convocation le 30 mars 2017

Présents : BIROSTE Anne, CALVELLI Philippe, DIAZ Stéphanie, DOUCET Olivier, ESCARE Andrée, GIBERT Jean-Michel, GREGOIRE Marie-Claude IDJELLIDAINÉ Evelyne, LLAMAS Jérôme, LAGARDE Henri, LOPEZ Jean-Jacques, MARIE Vanessa, MASNOU Sandrine, MOCQUART Brigitte, NGUYEN Hai, REKAS Laurence, RODENAS Josèphe, SANGERMA Pierre, TOR Florent, ULRICH Armand.

Absents : BRIGNON Anne-Marie, COMES Angèle, RIBERT Rémy

Procurations : COMES Angèle à Josèphe RODENAS, Rémy RIBERT à Jean-Michel GIBERT

Les conditions de quorum étant atteintes, Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte,

Monsieur Jérôme LLAMAS est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré valablement à la majorité ou à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

INSTALLE Monsieur Armand ULRICH, conseiller municipal,

APPROUVE le compte rendu de la séance du conseil municipal en date 23 février 2017.
Par 18 voix POUR et 4 CONTRE (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

APPROUVE le compte administratif de la commune pour l'année 2016
Par 17 voix POUR et 4 CONTRE (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

APPROUVE le compte administratif du service de l'eau pour l'année 2016
Par 17 voix POUR et 4 CONTRE (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

APPROUVE le compte administratif du service de l'assainissement pour l'année 2016
Par 17 voix POUR et 4 CONTRE (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

APPROUVE le compte de gestion de la commune pour l'année 2016
Par 18 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

APPROUVE le compte de gestion pour le service de l'eau pour l'année 2016
Par 18 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)
APPROUVE le compte de gestion pour le service de l'assainissement pour l'année 2016

Par 18 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

DECIDE de l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 de la commune sur le budget primitif 2017

Par 18 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

DECIDE de l'affectation du résultat d'exploitation 2016 du service eau sur le budget primitif de ce même service 2017

Par 18 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

DECIDE de l'affectation du résultat d'exploitation 2016 du service assainissement sur le budget primitif de ce même service 2017

Par 18 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

DECIDE de ne pas augmenter le taux des différentes taxes (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière, Taxe Foncière Non Bâti) pour l'année 2017

Par 21 voix POUR et 1 ABSTENTION (NGUYEN)

VOTE Le budget primitif 2017 de la commune

Par 18 voix POUR et 4 CONTRE : (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

VOTE Le budget primitif 2017 du service de l'eau

Par 18 voix POUR et 4 CONTRE : (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

VOTE Le budget primitif 2017 du service de l'assainissement

Par 18 voix POUR et 4 CONTRE : (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

DECIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions du maire et des adjoints par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Par 18 voix POUR et 4 ABSTENTIONS : (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

APPROUVE la désignation de ESCARE Andrée, GIBERT Jean-Michel, LOPEZ Jean-Jacques, MOCQUART Brigitte en qualité de représentants de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes

Corbières Salanque Méditerranée

Par 18 voix POUR et 4 CONTRE : (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental 66 et de l'Agence de l'Eau pour la réalisation d'un forage de reconnaissance

Par 20 voix POUR et 2 ABSTENTIONS : (GREGOIRE, NGUYEN)

PREND NOTE des décisions prises par délégation.